



www.sante-environnement-jura.fr

LA LETTRE

N° 2025 04

17 Janvier 2025

AUGMENTATION DES COTISATIONS DES ASSURANCES SANTE

A plusieurs reprises les journalistes sont intervenus sur le sujet de l'augmentation des cotisations des assurances santé complémentaires. A chaque fois ceux-ci ont eu recours à un « spécialiste » qui tentait d'expliquer le bien-fondé (ou pas) de ces augmentations. C'est ce qu'a fait Caroline EOBIN dans l'édition du 11 janvier dernier du journal « Le Monde ».

Pour l'économiste Frédéric BIZARD « rien ne justifie une augmentation de 6% alors que l'Observatoire National des Dépenses d'Assurance Maladie (ONDAM) n'est relevé que de 2,4% pour 2025 ». Comme s'il y avait une relation mathématique entre la fixation de l'ONDAM et les remboursements des complémentaires santé. C'est ne rien comprendre à la volonté politique qui est sous-jacente au transfert des dépenses de santé vers les complémentaires.

Les remboursements des prothèses en optique, en audition et en dentaire sont assurés quasiment en totalité par les complémentaires avec des prix non véritablement encadrés. Ces dépenses importantes pour les populations n'ont quasiment aucun impact sur l'ONDAM.

Mais ce n'est pas tout.

Les dépenses de la Sécurité Sociale sont très encadrées par les conventions et ne prennent aucunement en charge les dépassements d'honoraires qui explosent et se sont généralisés.

Et là, nous approchons de la volonté

politique des gouvernements qui se sont succédés depuis la fin des années 1980 de permettre à la fois une augmentation des revenus des professionnels de santé sans qu'elles soient prises en charge par la solidarité au travers de la Sécurité Sociale. C'est ce qui explique les lois qui ont permis les contrats groupes dans les entreprises avec une prise en charge d'une bonne partie des cotisations par les entreprises et son extension aux fonctionnaires. Cela permet de prendre en charge les dépassements d'honoraires et donc de les développer au grand dam des exclus de l'entreprise (sans emploi, retraités, étudiants) qui ne peuvent accéder à ces assurances complémentaires de haut rang. Ces derniers vont bientôt se trouver hors du système de soins. Ceci d'autant plus que ce système permet le passage des professionnels de santé de l'hôpital public vers le privé et un déshabillage du système public de santé.

Dans l'article du journal précité, Dominique CORONA, secrétaire général adjoint du syndicat UNSA et membre du conseil de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM), observe « une transformation silencieuse » du système de santé et « qu'insidieusement la Sécurité Sociale se désengage en transférant la charge aux complémentaires. On est en train de mettre en place une sécurité sociale à deux vitesses : le gros risque par la Sécu, le petit risque pour les mutuelles ».

Nous n'en sommes plus là. Il s'agit bien d'une transformation profonde de tout le système de santé pour le privatiser et le désengager, à terme, de son financement par une partie des richesses pro-

duites dans notre pays. Alors que ce système en vogue aux Etats Unis est le plus inflationniste. Aux Etats Unis, les dépenses de santé se chiffrent à 17% des richesses produites (PIB). En France c'est depuis la fin des années 1980 et l'organisation des transferts que les dépenses de santé explosent pour atteindre 14% du PIB.

Il ne s'agit plus de pérorer sur le pourquoi des augmentations des complémentaires santé, il convient urgemment de reconstruire un système de santé solidaire financé par une partie des richesses produites dans notre pays comme telle était la volonté des créateurs de la Sécurité Sociale en 1945.

Action Santé Solidarité

Centre Social

Rue de Pavigny

39000 LONS LE SAUNIER

actionsantesolidarite@gmail.com

Pour ne plus recevoir la lettre, envoyer votre demande de désabonnement à l'adresse mail de l'association